



Présentation de la Commune

La commune est située à l'est de Périgueux, elle jouxte les communes de Boulazac et Trélissac pôles commerciaux et industriels de l'aire urbaine.

Le bourg accueille la majeure partie des services, commerces et équipements.

Entourée des masses boisées occupant les coteaux, le tissu du bourg a également conservé des vergers et des traces d'activités agricoles qui lui confèrent un paysage spécifique encore très rural et verdoyant.

Le bourg est à la fois découpé par sa trame viaire, compte tenu du relief, également délimité par le site de l'aérodrome et les vallons.

Départ : Place du 19 mars

Distance : 15.4 km

Durée : 4h30

Depuis le parking de la place du 19 mars, passer l'école puis monter par la gauche en direction de « La Terrasse ».

Traverser l'ensemble du lotissement et tourner à droite à la dernière maison pour poursuivre jusqu'à la route.

Prendre à gauche et suivre la direction « Les Boneix ». Une fois ce hameau passé continuer tout droit en suivant la flèche en bois « Boucle de Marsaneix ».

Au croisement, tourner à gauche et faire 300 m, puis au suivant partir en face sur le chemin en direction « Les Forêts ».

Traverser le hameau en partant à droite puis au carrefour prendre à gauche sur 200m et suivre le chemin sur 1 km à travers bois.

A l'intersection, prendre à droite le chemin blanc et le poursuivre jusqu'à la route.

A celle-ci, monter par la gauche en direction de « Bouyssour ».

Passer la grosse propriété qui se situe sur votre gauche et prendre légèrement à droite en direction « Les Rouquettes ».

Faites 800m et au terme du chemin, tourner à gauche pour poursuivre pendant 1.2 km jusqu'à la route. A celle-ci prendre à droite la direction de « Châtre » puis tourner au premier chemin sur la gauche.

Continuer pendant 2 km puis tourner à gauche en suivant le virage en épingle (ne pas partir en direction de Lacropte).

Poursuivre sur 1.5 km en allant tout droit sur les deux carrefours en direction « Croix de Martel ».

A l'intersection, tourner à gauche et rester pendant 600m sur ce chemin. A la sortie, s'engager sur la route par la droite et prendre la première route à gauche en direction de « Lassalet ».

Poursuivre 300m sur celle-ci et tourner successivement à droite puis à gauche dans le chemin. Faire 150m et à nouveau tourner à droite.

Continuer le chemin à travers bois pour descendre et remonter jusqu'à la maison. Contourner celle-ci pour suivre le chemin blanc et aller jusqu'au croisement.

Tourner à droite et rentrer par le même chemin. Faire 1.8 km pour revenir au point de départ.